

Image not found or type unknown



Droit d'usage et d'habitation

Par **Thana**, le 12/04/2020 à 02:03

Bonjour,

Ma mère laisse mon frère utiliser sa maison et son terrain. Est-ce un usufruit ? la situation n'étant pas officielle. Ai-je des droits ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le 12/04/2020 à 07:58

Bonjour,

Cette maison et ce terrain sont à votre mère en totalité ou est-ce qu'ils font partie d'un héritage ?

Par **youris**, le 12/04/2020 à 10:59

bonjour,

de son vivant, une personne dispose comme elle l'entend de son patrimoine.

vous n'avez aucun droit sur les biens d'autrui sauf dispositions particulières que vous n'indiquez pas.

votre mère pourrait vendre ses biens et dilapider les sommes reçues.

salutations

Par **Tisuisse**, le 12/04/2020 à 12:48

A moins que cette maison n'était la propriété de son père et de sa mère, si son père est pré-décédé, en l'absence de testament au profit de sa mère, les enfants héritent d'une part et sont donc en indivision avec leur mère. La mère ne peut donc pas vendre sans l'accord de tous les

indivisaires.